Arthur GAUDE

Par : Gérard Krebs, Georges Muller



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
 - Nom : GAUDE
 - Prénom(s) : Arthur
- Etat civil
 - Date de naissance : 20/10/1905
 - Ville de naissance : Pau
 - Département de naissance : Basses-Pyrénées
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - peintre en bâtiment
 - Date de décès : 12/10/1974
 - Lieu de décès : Billère (Pyrénnées-Atlantique)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 26/5/1943
 - Lieu d'arrestation : Nîmes
 - Département d'arrestation : Gard
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
 - Date de condamnation : 12/08/1943
 - Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
 - Peine infligée : Réclusion
 - Durée de la peine : 6 ans

 - Parcours carcéral :
 - Nîmes
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 617
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Landsberg (Kdo Dachau)
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73499
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach

Biographie

Arthur Gaude naît le 19 octobre 1905 à Pau (Basses-Pyrénées), où son père, Séveriano, est cordonnier. Sa mère se prénomme Augustine, née Saez. Il effectue son service militaire au sein de la 3e Division blindée. Deux ans après avoir obtenu son permis de conduire, il s'installe à Nîmes comme peintre carrossier. Le 6 décembre 1934, il y épouse Alice Cazet. En 1936, le couple réside au 19, rue Sainte-Anne.

Militant du Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France (FN) à partir de juillet 1941, Arthur Gaude devient, en 1943, responsable local du mouvement pour Nîmes et le sud du département du Gard. Il participe à des actions de sabotage contre des véhicules allemands, fournit des faux papiers et des armes à des résistants, et organise le passage de certains d'entre eux dans le maquis.

Il est arrêté par la police française — en l'occurrence la brigade spéciale de Marseille — le 26 mai 1943, dans la rue, devant son domicile. Les policiers interpellent également son épouse, accusée de complicité, ainsi qu'un résistant recherché, Jacques Damiani, qu'ils

hébergeaient. Incarcérés à la maison d'arrêt de Nîmes, les époux Gaude sont jugés par la section spéciale de la cour d'appel de Nîmes. Le 12 août 1943, Arthur est condamné à six ans de réclusion et à 100 francs d'amende pour : détention d'armes, menées antinationales, vol, détention et usage de fausses cartes d'identité, sabotage de véhicules allemands à Nîmes, transport de journaux et de tracts clandestins, et activité communiste. Son épouse est relaxée. Lors de ce même procès, plusieurs autres résistants sont également condamnés, parmi lesquels Pierre Babinot, Jean Robert, Marius Sauze et Louis Talard.

Le 15 octobre 1943, Arthur Gaude et ses compagnons sont transférés au centre de détention d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Enregistré sous le matricule 617, il prend part aux rébellions de décembre 1943 et de février 1944. Livré avec ses camarades à la division SS *Das Reich* le 30 mai, il est transféré au camp de rassemblement de Compiègne, puis déporté le 18 juin 1944 vers Dachau. À son arrivée au camp de concentration deux jours plus tard, il se voit attribuer le matricule 73 499. Après la quarantaine, il est affecté, dès le 14 juillet, au *kommando* de Landsberg, annexe de Dachau. Ce *kommando* est évacué le 25 avril 1945 vers le camp principal, qui est alors complet. La colonne de déportés se dirige alors vers Allach, autre camp annexe, où elle parvient le 27 avril. Trois jours plus tard, le camp est libéré. Arthur Gaude est rapatrié le 1er juin 1945, via le centre de Mulhouse.

Reconnu comme membre du Front national, il est homologué au grade fictif de sergent-chef par décision ministérielle du 21 juillet 1948. Le titre de déporté résistant lui est attribué le 14 décembre 1953.

Arthur Gaude s'éteint le 12 octobre 1974 à Billère, dans les Pyrénées-Atlantiques.